



Commune de Genthod

Cession de la parcelle n° 1592 sise chemin de La-Fouine au profit de la Commune de Genthod pour inscription au domaine public communal

Dans sa séance du mardi 17 octobre 2023, le Conseil municipal a décidé à la majorité qualifiée d'accepter par 13 oui, 2 non, 1 abstention sur 16 conseillers municipaux présents :

1. D'accepter la cession gratuite concédée par les propriétaires de la parcelle n°1592 sise sur la commune de Genthod, au profit de la Commune de Genthod qui conservera les servitudes de passage liées à cette parcelle, selon le projet d'acte notarié établi le 17 avril 2023 par Me Nathalie Beaud Zurcher, sous réserve de la confirmation définitive des cédants auprès du notaire.
2. D'incorporer la parcelle n°1592 au domaine public communal.
3. De demander l'exonération des droits d'enregistrement et des émoluments du Registre foncier et de la mensuration officielle afférents à cette opération vu le but d'utilité publique de celle-ci.
4. De charger le Maire de procéder à la signature des actes notariés nécessaires.

Dernier jour du délai référendaire : 6 décembre 2023

Les textes complets des délibérations peuvent être consultés à la mairie : 37, rue du Village.
Heures d'ouverture : lundi de 13h30 à 19h00, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30 et mercredi de 09h00 à 12h00 – Durant les vacances scolaires : lundi, mardi, jeudi de 13h30 à 16h30 et mercredi de 09h00 à 12h00, fermé le vendredi.

Genthod, le 27 octobre 2023

Bastien Guex

Président du Conseil municipal

